

6.03



Les deux Turlurons



Le Billomois depuis les contreforts du Bas-Livradois



Plantation récente de vignes à proximité de Pérignat-sur-Allier

territoire urbain mais d'un espace essentiellement agricole.

2.2 LA DIVERSITÉ DES CULTURES : LÉGUMES, CÉRÉALES ET FRUITIERS

Des champs d'ail et d'oignon côtoient des espaces de céréales, auxquels succèdent des vignes et des vergers. L'ensemble est parsemé d'alignements partiels de noyers qui se font de plus en plus rares en bordure des champs. Des cultures de noisetiers et de noyers ont été plantées par endroit, par exemple dans les pentes près de Busséol à proximité du Val-d'Allier. Les noix sont souvent des compléments pour les producteurs d'ail et d'oignon à la ferme. Du côté de Saint-Babel, un verger de pommiers sert d'entrée de village. La présence des fruitiers prend des formes qui peuvent être très disparates.

2.3 LES CHAMPS COMPLANTÉS DU BILLOMOIS ET LA DISPARITION DES ARBRES : LE NOYER

Par le passé, l'apparence du Billomois était largement dépendante de la présence importante des noyers, plantés en bord de champs et de chemins. La Limagne ressemblait alors à un « grand bois clair ». Cela, associé aux ondulations du relief et des buttes, avait tendance à susciter un rapprochement entre les paysages du billomois et ceux de la Toscane. Le 20^e siècle a vu la disparition progressive des noyers dans le paysage. À l'occasion des remembrements, on a abattu les arbres qui longeaient les champs. Autrefois, le noyer était considéré comme un bois noble et un arbre utile (huiles, noix...). Au moment d'un grand mariage, on avait coutume d'abattre un noyer pour en tirer un bénéfice qui servait à régler des frais. Les noyers étaient des réserves d'argent, des sortes de tirelires.

2.4 LES SIGNES DE PROXIMITÉ DE L'AGGLOMÉRATION DE CLERMONT-FERRAND : LA RECONVERSION DES VIGNES VERS LA MÉCANISATION

Au bord des routes, on peut voir des champs de vignes reconvertis pour une adaptation à une exploitation mécanisée : un rang sur deux a été retiré, les espaces centraux ont été engazonnés, des piquets en aluminium sont utilisés



pour tutorer les ceps. L'apparence des champs de vignes «se rationalise». Une des menaces actuelles, conséquence directe du développement de l'urbanisation dans le territoire du Grand-Clermont, est que le prix de la terre des coteaux, de faible valeur agronomique, augmente trop sous la pression immobilière. Cela rend la transmission inter-générationnelle de plus en plus problématique, voire impossible. D'où un risque pour l'agriculture périurbaine future, et notamment l'activité viticole, de voir disparaître une forme de savoirs et de savoir-faire liés au sens du terroir et de l'eau.

2.5 LE MASSIF FORESTIER DE LA COMTÉ

La forêt de la Comté est une forêt ancienne de chênes, de charmes, de tilleuls... Dans les années 60, avec le déclin de l'utilisation locale du bois pour le chauffage et sous la pression du Fonds Forestier National (FFN.), des enrésinements importants ont eu lieu, notamment dans les forêts publiques (300 ha de plantations résineuses).

Cette forêt a une très longue histoire. Au 17^e siècle, elle était considérée comme l'une des plus belles forêts de France. C'est un vestige historique progressivement grignoté par l'expansion du territoire agricole. Au-delà de sa qualité naturelle actuelle en terme de faune et de flore (habitats Natura 2000, ZNIEFF), c'est aussi le massif volcanique le plus ancien d'Auvergne. Une mission naturaliste a eu lieu entre 2008 et 2010 avec le célèbre «radeau des cimes» pour inventorier la flore et la faune, du sol de la forêt à la canopée.

Une partie de la forêt a été acquise par le Conseil Général du Puy-de-Dôme en 2000 (moins de six cents hectares pour une superficie totale du massif forestier de 1500 hectares), qui en a fait un Espace Naturel Sensible (ENS). Un ENS est un site « naturel, menacé, rendu vulnérable par des perspectives d'urbanisation, de développement économique, par des risques de pollution, voire par une fréquentation touristique importante ou, au contraire, fragilisé par une absence d'entretien, un état d'abandon ». Il fait à ce titre l'objet d'une gestion particulière de préservation. Un comité de pilotage a été mis en place entre 2001 et 2003 pour définir des modalités de gestion et d'accueil du public en concertation entre autres avec les élus des communes concernées et l'Office National des Forêts (ONF). De 2003 à 2005, six aires de stationnement ont été aménagées, la maison forestière a été réhabilitée en « poste de gardiennage », un arboretum des essences locales et une mare à vocation pédagogique ont été créés, trois chemins de découverte pédagogique et une structure d'accueil du public ont vu le jour, etc.

La protection et la gestion de l'ENS s'accompagnent d'une communication très importante du Conseil Général et des offices de tourisme sur ces espaces.

2.6 LE SYSTÈME DES BUTTES QUI BORDENT LE VAL-D'ALLIER

L'ensemble de paysages du Billomais-Comté borde celui des Défilés de l'Allier à l'Ouest et partage avec lui une partie du système de

buttes et petits puys qui surplombent le val d'Allier de plus ou moins près, presque toujours associés à une installation humaine (par exemple Buron, les buttes de la commune de Saint-Babel, Busséol, le Puy de Saint Romain...) (cf. Ensemble de paysages des Défilés du Val-d'Allier (9.01) : Grandes composantes des paysages, le système de buttes et de points hauts associés à des villages).

3. MOTIFS PAYSAGERS

3.1 LES ALIGNEMENTS DE NOYERS OU CE QU'IL EN RESTE

Vestiges du passé, les noyers plantés dans les cultures en bordure des champs, quand ils ont été préservés, rappellent une « ambiance en voie de disparition » du Billomais : celle qui permettait un rapprochement paysager avec la Toscane italienne (cf. Grandes composantes des paysages : les champs complantés du billomais et la disparition des arbres, le noyer).

3.2 LES ESPACES DE FRUITIERS VARIÉS

La récurrence des fruitiers sous des formes diverses doit être considérée comme un motif paysager propre à cet ensemble : plantations de noisetiers et vergers de pommiers, alignements de noyers, vignes... La culture du fruitier se retrouve jusque dans les jardins individuels... (cf. Grandes composantes des paysages : la diversité des cultures, légumes, céréales et fruitiers...)

6.03

3.3 LES BUTTES, SURMONTÉES OU NON DE CHÂTEAUX OU DE TOURS...

Cet ensemble de paysages de grandes cultures est parsemé de petits reliefs qui constituent un motif de paysages (cf. *Grandes composantes des paysages : la Limagne des buttes*).

4. EXPÉRIENCES ET ENDROITS SINGULIERS

4.1 LES VUES PANORAMIQUES DEPUIS LES NOMBREUX POINTS HAUTS, NOTAMMENT SUR LA VALLÉE DE L'ALLIER ET LA LIMAGNE

La présence de multiples points hauts génère la possibilité permanente d'une vue panoramique sur les ensembles de paysages adjacents.

4.2 L'EXPÉRIENCE DES SILHOUETTES DES ÉDIFICES CONSTRUITS SUR LES POINTS HAUTS

Inversement, ces multiples points hauts, surmontés pour beaucoup de constructions anciennes, génèrent une expérience récurrente de découpage de silhouettes en fonction de la lumière du jour.

4.3 LE CENTRE ANCIEN DE BILLOM

L'ensemble urbain de Billom reflète ses heures de gloire du Moyen Âge à l'époque où y fut installée une université (Cf. Marlin C., Pernet A., *Analyse et bilan de la politique des sites protégés dans le département du Puy-de-Dôme*, Diren Auvergne, 2009).



Le Bois de la Comté

5. CE QUI A CHANGÉ OU EST EN TRAIN DE CHANGER

LA DISPARITION QUASI-ACHEVÉE DE LA TRAME DE NOYERS ET LE CHANGEMENT ASSEZ RADICAL D'APPARENCE DU BILLOMOIS

(cf. *Grandes composantes des paysages : les champs complantés du Billomois et la disparition des arbres, le noyer*)

LA TRANSFORMATION DES MODES DE CULTURE LIÉE AUX MODIFICATIONS DU FONCIER SOUS LA PRESSION DE L'AGGLOMÉRATION DE CLERMONT-FERRAND

L'augmentation du prix du foncier agricole

sous la pression des développements périurbains du Grand Clermont pourrait avoir pour conséquence une difficulté de transmission des modes culturels actuels.

(cf. *Grandes composantes des paysages : les signes de proximité de l'agglomération de Clermont-Ferrand*)

LA FRÉQUENTATION NOUVELLE DE LA FORÊT DE LA COMTÉ

La forêt de la Comté devient une destination de tourisme-nature récente sous l'impulsion du Conseil Général qui en a acquis une partie en l'an 2000 (Espace Naturel Sensible).

(cf. *Grandes composantes des paysages : le massif forestier de la Comté*)